

SECTION « INFO COVID-19 »

Site internet | sainte-marie.ca

INFO COVID-19

Veillez prendre note que les consignes peuvent varier selon le niveau d'alerte en vigueur. Pour les activités avec inscription, vous retrouverez sur votre reçu toutes les règles et consignes à respecter. La Ville de Sainte-Marie vous avisera de tout changement apporté à sa programmation via sa page Facebook **Ville de Sainte-Marie**.

RÈGLES ET CONSIGNES À RESPECTER – MISE À JOUR DU 17 JUIN 2021

CARDIO-FOLIE | MISE EN FORME 50+ | DANSE COUNTRY

Réserver votre place à l'avance en vous rendant au sainte-marie.ca. Il est important d'avoir votre numéro de **PPL** pour l'indiquer au moment de votre inscription et ainsi participer **gratuitement** à l'activité. L'inscription en ligne est requise pour contrôler le nombre de participants afin de respecter la distanciation sociale, selon les dimensions du site.

- Arriver jusqu'à 20 minutes avant le début de l'activité et porter le masque pour vos déplacements. Seuls les participants inscrits à l'activité sont autorisés à s'y présenter. Si vous êtes parent d'un ou plusieurs enfants, nous vous prions de bien vouloir les laisser à la maison.
- Donner votre nom et présenter votre carte **PPL** à votre arrivée sur le site. Un préposé vous accueillera à l'entrée de la Cité Sainte-Marie (stationnement du Centre Caztel). En cas de mauvais temps, l'activité sera offerte à la Grande Place du centre-ville, sous le chapiteau. Sur place, veuillez suivre les indications visibles.
- Payer **5 \$** si vous n'êtes pas détenteur d'une carte **PPL**. Seul l'argent comptant est accepté.
- Désinfecter vos mains à votre arrivée.
- Apporter votre bouteille d'eau. Aucune fontaine ne sera disponible sur le site. En cas de besoin, une toilette mobile sera disponible à proximité du site.
- Choisir la place qui vous convient et retirer votre masque. Une personne par stationnement est acceptée. Demeurer dans votre espace jusqu'à la fin de l'activité. Si le spécialiste demande à vous déplacer, assurez-vous d'aller dans le bon sens pour éviter d'entrer en contact avec les autres participants.
- Éviter les poignées de main ou les accolades avec les autres participants.
- Ne pas laisser d'effets personnels sur le site.
- Quitter le site dès la fin de l'activité et désinfecter vos mains avant de partir.
- Aller au sainte-marie.ca pour vous inscrire à la prochaine séance. La réservation est possible dès le lendemain matin.

À SAVOIR :

Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre condition physique ou celle des membres de votre famille permet la pratique d'activité physique.

Votre place est réservée jusqu'à 18 h 50. Après cette heure, votre réservation n'est plus valide. Conséquemment, le **SLCVC** pourra ainsi offrir ces places à d'autres participants qui n'auront pu s'inscrire en ligne.

Si vous omettez de vous présenter à une séance à laquelle vous vous êtes inscrits, une note sera portée à votre dossier et vous devrez payer **une pénalité de 5 \$** si vous souhaitez vous réinscrire une nouvelle fois.

Toute personne inscrite sous une fausse déclaration (identité, âge ou adresse) ou qui ne se conforme pas aux exigences spécifiques demandées lors de l'inscription pourra être refusée.

Un citoyen qui aurait à l'actif de son dossier « **Famille** » un compte en souffrance se verra refuser le droit de participer à l'activité.

Le **SLCVC** se réserve le droit d'annuler l'activité ou d'en modifier l'horaire ou le lieu. Il n'est pas tenu de remettre l'activité pour des raisons indépendantes de sa volonté.

CIN'ÉTÉ A&W

Réserver votre place à l'avance en vous rendant au sainte-marie.ca. L'inscription en ligne est requise pour contrôler le nombre de participants afin de respecter la distanciation sociale, selon les dimensions du site.

À noter qu'il est possible de réserver des places en formule « Cinéma en plein air » ou en formule « Ciné-parc ».

- Arriver à compter de 18 h 30.
- Donner votre nom et présenter votre carte **PPL** à votre arrivée sur le site.
Un préposé vous accueillera à l'entrée de la Cité Sainte-Marie (stationnement du Centre Castel). En cas de mauvais temps, l'activité sera offerte à la Grande Place du centre-ville, sous le chapiteau, en formule « **Ciné-parc** » exclusivement. Une fois sur place, veuillez suivre les indications visibles.
- Payer **5 \$/personne ou 10 \$/bulle** si vous n'êtes pas détenteur d'une carte **PPL**.
Seul l'argent comptant est accepté.
- Respecter la limite de vitesse de 5 km/h sur le site.
- Repérer la section associée à la couleur de votre admission (ex. : section bleue, rouge, rose, etc.) et à la bonne case de stationnement (ex. : case 101, 102, etc.).

Pour la formule « Ciné-parc » :

- Stationner votre véhicule :
 - De face si vous avez une voiture à hayon (« **hatchback** »).
 - Aux endroits désignés pour les camions, VUS et fourgonnettes.
Les véhicules avec un support de toit sont considérés comme un camion.
AVIS : Les motorisés, les roulettes et les dix roues sont interdits.
- Positionner votre véhicule perpendiculaire à l'écran.
- Placer votre billet d'admission sur le tableau de bord, de manière à ce qu'il soit bien visible, en tout temps.
Le nombre maximal de personnes autorisées dans un véhicule est celui permis par la loi.
- Installer votre chaise devant votre véhicule, si vous en avez une.
Toutefois, assurez-vous de maintenir le 2 mètres de distanciation sociale avec les spectateurs voisins, qui eux aussi auront décidé de s'asseoir à l'extérieur. Aucune personne ne sera tolérée sur les toits ou capots des voitures.
- Apporter vos grignotines.
Un service de cantine mobile sera aussi offert sur le site. Jeter vos déchets dans le sac à poubelle qui vous sera remis à votre arrivée sur le site.
- Régler la radio à un volume convenable. Le poste à syntoniser sera annoncé sur l'écran avant le début du film.
- Éteindre le moteur et les phares de votre véhicule dès que votre véhicule sera stationné.
- Éviter de klaxonner par respect du voisinage.
- Quitter votre stationnement en vous dirigeant vers la droite. Cette consigne permettra d'éviter que des véhicules se rencontrent face à face.

Pour la formule « Cinéma en plein air » :

- Stationner votre véhicule dans la section prévue à cet effet si vous arrivez en voiture.
Rendez-vous en marchant, avec votre masque, à votre case de stationnement désignée.
- Installer votre chaise dans la case de stationnement qui vous a été attribuée et retirer votre masque.
Un maximum de 6 personnes par stationnement est autorisé. Assurez-vous de maintenir le 2 mètres de distanciation sociale avec les spectateurs voisins.
- Apporter vos grignotines.
Un service de cantine mobile sera aussi offert sur le site. Jeter vos déchets dans le sac à poubelle qui vous sera remis à votre arrivée sur le site.
- Quitter votre stationnement en vous dirigeant vers votre véhicule stationné. Prenez garde aux véhicules qui auront opté pour la formule « **Ciné-parc** » et qui quitteront en voiture.

AVIS IMPORTANT :

La consommation d'alcool et de drogues est interdite à l'intérieur comme à l'extérieur des véhicules.

En tout temps, les chauffeurs des véhicules et leurs occupants doivent s'assurer du respect du Code de la sécurité routière, sous peine d'amende.

En cas de très mauvais temps, la Ville se réserve le droit de mettre fin à la projection sans préavis. Le cas échéant, vous serez priés de quitter calmement.

Les chiens, les chats ou tout autre animal sont interdits sur le site.

Les déplacements inutiles sur le site ne seront pas tolérés.

Une toilette mobile sera accessible à proximité du site, en cas de besoin.

Ne pas laisser d'effets personnels sur le site.

Aller au sainte-marie.ca pour vous inscrire à la prochaine soirée. La réservation est possible dès le lendemain matin.

En cas de mauvais temps, la Ville se réserve le droit de mettre fin à la projection sans préavis. Le cas échéant, vous serez priés de quitter calmement.

À SAVOIR :

Votre place est réservée jusqu'à 19 h 50. Après cette heure, votre réservation n'est plus valide. Conséquemment, le **SLCVC** pourra ainsi offrir ces places à d'autres participants qui n'auront pu s'inscrire en ligne.

Si vous omettez de vous présenter à une soirée à laquelle vous vous êtes inscrits, une note sera portée à votre dossier et vous devrez payer **une pénalité de 5 \$/personne ou 10 \$/bulle** si vous souhaitez vous réinscrire une nouvelle fois.

Toute personne inscrite sous une fausse déclaration (identité, âge ou adresse) ou qui ne se conforme pas aux exigences spécifiques demandées lors de l'inscription pourra être refusée.

Un citoyen qui aurait à l'actif de son dossier « **Famille** » un compte en souffrance se verra refuser le droit d'assister à la représentation.

Le **SLCVC** se réserve le droit d'annuler la projection ou d'en modifier l'horaire ou le lieu. Il n'est pas tenu de remettre l'activité pour des raisons indépendantes de sa volonté.

BINGO-GO, GO, GO!

Réserver votre place à l'avance en vous rendant au sainte-marie.ca. L'inscription en ligne est requise pour contrôler le nombre de participants afin de respecter la distanciation sociale, selon les dimensions du site.

À noter qu'un minimum de 65 participants est requis pour que l'activité soit offerte.

- Arriver jusqu'à 20 minutes avant le début de l'activité et porter le masque pour vos déplacements. Seuls les participants inscrits à l'activité sont autorisés à s'y présenter. Si vous êtes parent d'un ou plusieurs enfants, nous vous prions de bien vouloir les laisser à la maison. Les enfants ne sont pas autorisés à jouer.
- Apporter vos jetons de bingo ou votre bouteille à estamper. Il sera possible d'acheter des bouteilles sur place.
- Donner votre nom et payer votre admission selon le forfait de cartes que vous sélectionnerez. Seul l'argent comptant est accepté.
- Désinfecter vos mains à votre arrivée.
- Apporter votre bouteille d'eau. Un service de cantine mobile sera accessible sur le site pour acheter des breuvages ou des grignotines.
- Choisir la place qui vous convient et y rester jusqu'à la fin de l'activité, sauf en cas de besoin. Une toilette mobile sera accessible à proximité du site. Une fois assis, vous pouvez retirer votre masque.
- Éviter les poignées de main ou les accolades avec les autres participants.
- Ne pas laisser d'effets personnels sur le site.
- Quitter le site dès la fin de l'activité et désinfecter vos mains avant de partir.
- Aller au sainte-marie.ca pour vous inscrire à la prochaine soirée. La réservation est possible dès le lendemain matin.

À SAVOIR :

Les prix à gagner sont offerts en argent ou sous forme de carte-cadeau. S'il y a plus d'un bingo pour un même jeu, le gagnant sera désigné par tirage au sort à l'aide d'un jeu de cartes. Le participant pigeant la carte avec le chiffre le plus élevé remportera le jeu.

Votre place est réservée jusqu'à 18 h 20. Après cette heure, votre réservation n'est plus valide. Conséquemment, le **SLCVC** pourra ainsi offrir ces places à d'autres participants qui n'auront pu s'inscrire en ligne.

Si vous omettez de vous présenter à une soirée à laquelle vous vous êtes inscrits, une note sera portée à votre dossier et vous devrez payer **une pénalité de 5 \$** si vous souhaitez vous réinscrire une nouvelle fois.

Toute personne inscrite sous une fausse déclaration (identité, âge ou adresse) ou qui ne se conforme pas aux exigences spécifiques demandées lors de l'inscription pourra être refusée.

Un citoyen qui aurait à l'actif de son dossier « **Famille** » un compte en souffrance se verra refuser le droit de participer à l'activité.

Le **SLCVC** se réserve le droit d'annuler l'activité ou d'en modifier l'horaire ou le lieu. Il n'est pas tenu de remettre l'activité pour des raisons indépendantes de sa volonté.

UN ÉTÉ SHOW 2.0

Réserver votre place à l'avance en vous rendant au sainte-marie.ca. Il est important d'avoir votre numéro de **PPL** pour l'indiquer au moment de votre inscription et ainsi participer **gratuitement** à l'activité. L'inscription en ligne est requise pour contrôler le nombre de spectateurs afin de respecter la distanciation sociale, selon les dimensions du site.

- Arriver tôt pour avoir les meilleurs sièges et porter le masque pour vos déplacements.
Le site est accessible à compter de 18 h. Le principe « **Premier arrivé, premier servi** » s'applique. Comme les mesures en vigueur permettent de présenter un événement en formule « **places assises** », les chaises seront déjà sur place. Nous sollicitons donc votre collaboration pour ne pas apporter votre chaise.
- Donner votre nom et présenter votre carte **PPL** à votre arrivée sur le site.
Un préposé vous accueillera à l'entrée du stationnement de la Grand Place du centre-ville. Ensuite, selon la section qui vous sera assignée, suivez les indications pour vous y rendre.
- Payer **10 \$** si vous n'êtes pas détenteur d'une carte **PPL**.
- Désinfecter vos mains à votre arrivée.
- Apporter votre bouteille d'eau.
Un service de bar et de cantine mobile sera accessible sur le site pour acheter des breuvages, de la bière ou des grignotines.
- Choisir la place qui vous convient et y rester jusqu'à la fin du spectacle, sauf en cas de besoin.
Une toilette mobile sera accessible à proximité du site. Une fois assis, vous pouvez retirer votre masque.
- Éviter les poignées de main ou les accolades avec les autres spectateurs.
- Ne pas laisser d'effets personnels sur le site.
- Quitter le site dès la fin du spectacle et désinfecter vos mains avant de partir.
- Aller au sainte-marie.ca pour vous inscrire au spectacle à l'affiche la semaine suivante. La réservation est possible dès le lendemain matin.

À SAVOIR :

Si vous omettez de vous présenter à un spectacle auquel vous vous êtes inscrits, une note sera portée à votre dossier et vous devrez payer **une pénalité de 10 \$** si vous souhaitez vous réinscrire une nouvelle fois.

Votre place est réservée jusqu'à 19 h 45. Après cette heure, votre réservation n'est plus valide. Conséquemment, le **SLCVC** pourra ainsi offrir ces places à d'autres spectateurs qui n'auront pu s'inscrire en ligne.

Toute personne inscrite sous une fausse déclaration (identité, âge ou adresse) ou qui ne se conforme pas aux exigences spécifiques demandées lors de l'inscription pourra être refusée.

Un citoyen qui aurait à l'actif de son dossier « **Famille** » un compte en souffrance se verra refuser le droit d'assister au spectacle.

Le **SLCVC** se réserve le droit d'annuler un spectacle ou d'en modifier l'horaire ou le lieu. Il n'est pas tenu de remettre le spectacle pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Rappel :

En tout temps, nous vous prions de rester à la maison si vous ou un membre de votre famille :

- avez été en contact avec une personne qui arrive de voyage ou qui est atteinte de la COVID-19;
- êtes en attente d'un résultat d'un test de dépistage de la COVID-19;
- présentez l'un des symptômes suivants :
 - Rhume
 - Éternuement
 - Toux
 - Mal de gorge
 - Fatigue extrême
 - Fièvre (à partir de 38°C)
 - Perte du goût
- revenez de voyage.

Merci de votre collaboration et bon été!